



**Durée :** 14 heures soit 2 jours

**Intervenantes :**


Coralie AMAR, Vétérinaire du GIE Zone Verte  
Chloé SCHNELLER, Bio en Grand Est

**Responsable de formation :**

Chloé SCHNELLER, Bio en Grand Est  
chloe.schneller@biograndest.org  
☎ 06 66 71 42 62

**Prérequis :** aucun

**Tarifs :**

	Adhérent	Non adhérent
	<i>Coût pris en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel</i>	
Stagiaire contributeur VIVEA		
Stagiaire non contributeur VIVEA	406 €	609 €
Demi-tarif	203 €	304,50 €

Pour les stagiaires non contributeurs Vivea, des financements sont possibles, consultez notre site pour plus d'informations [biograndest.org/seformer](http://biograndest.org/seformer)

Si vous êtes en situation de handicap, contactez le responsable de la formation afin de connaître les modalités d'accueil possible.

Bio en Grand Est est certifié pour son activité de formation



**Objectif :**

Connaitre les fondamentaux de la conduite d'un élevage de volailles biologiques : réglementation, alimentation, bien-être, besoins vitaux et prophylaxie.

**Méthodes pédagogiques :**

Présentation d'un diaporama illustré et commenté, animation à l'aide d'un jeu de cartes interactif, visite d'une ferme avicole, participation des stagiaires au travers de cas cliniques et échanges avec l'intervenante.

**Moyens d'évaluation :**

Questionnaire d'auto-évaluation en entrée et sortie de formation.

**Programme de la formation :**

<p><b>Lundi 12 décembre 2022</b> 9h-12h30 et 13h30-15h00</p>	Schiltigheim	<p>Éléments essentiels de la physiologie des oiseaux : anatomie Le bâtiment : normes à respecter, réflexions sur l'aération, l'aménagement, l'implantation. Ecosystèmes microbiens, facteurs d'équilibre et de déséquilibre. Influences sur la santé des volailles. Parcours : implications sanitaires et conséquences alimentaires, éléments de réflexion sur son aménagement. Aspects règlementaires et données économiques.</p>
<p><b>Lundi 12 décembre 2022</b> 15h30-17h30</p>	A définir (67)	<p>Sur ferme : description de l'élevage, observation et mise en commun des principaux problèmes pouvant être rencontrés. Données économiques. Echanges et discussions sur les améliorations possibles.</p>
<p><b>Mardi 13 décembre 2022</b> 9h-12h30</p>	Schiltigheim	<p>Aliments utilisables en agriculture biologique. Moyens thérapeutiques disponibles, limites de l'allopathie, risques en matière d'antibiorésistance. Point sur la réglementation, prescription. Médecines naturelles, alternatives à l'utilisation des antibiotiques. Réglementation pour les maladies dites réglementées.</p>
<p><b>Mardi 13 décembre 2022</b> 13h30-17h</p>		<p>Description de certains problèmes : picage, parasites externes, ponte irrégulière, qualité de l'œuf, troubles digestifs troubles respiratoires, boiteries. Trousse de remèdes simples et autorisés en agriculture biologique.</p>

**Bulletin d'inscription à la formation : « Installer un atelier de diversification en volailles biologiques »**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations)

- Chef d'exploitation
- Conjoint(e) collaborateur(trice)
- Aide familiale
- Cotisant(e) solidaire
- Salarié(e)
- Autre – précisez :

**Coupon à renvoyer par mail ou courrier avant le 05/12/22**

[chloe.schneller@biograndest.org](mailto:chloe.schneller@biograndest.org)

2 allée de Herrlisheim – 68000 COLMAR